



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 76129

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant à l'annonce faite par son prédécesseur, le 7 novembre 2001, lors de la signature d'une charte pour l'éducation à l'environnement et au territoire, demande à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche de lui préciser l'état actuel de mise en oeuvre de la coordination nationale, alors annoncée en ces termes : « elle aura pour mission de repérer les expériences pédagogiques réussies et d'envisager leur transfert, de dresser le bilan annuel de la mise en oeuvre de la présente charte et d'envisager des collaborations nationales entre la fédération des parcs naturels régionaux et le ministère de l'éducation nationale ». Un premier bilan s'impose, au-delà des effets d'annonce antérieurs.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76129

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : jeunesse, éducation nationale et recherche

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2002, page 2507